

# Budget : la consultation citoyenne décryptée

**Brive-la-Gaillarde – Corrèze** (48 110 habitants). Après la consultation de la population sur « Mes priorités pour ma ville », le conseil municipal a rendu ses premiers arbitrages.

**N**ouveau maire de Brive, Frédéric Soulier souhaitait changer la façon de faire en consultant la population sur les priorités du prochain budget. La situation financière de la ville, impactée par la baisse des dotations chiffrée après les élections municipales, « nous oblige à revoir le modèle », répétait l'édile l'été dernier au lancement de cette démarche (voir *Maires de France*, septembre 2015, p. 50).

L'analyse des réponses au questionnaire envoyé aux administrés ne réserve pas beaucoup de surprises. Les retraités et les catégories professionnelles supérieures ont davantage répondu. Les plus de 60 ans demandent plus de sécurité et d'aides pour les plus fragiles (services à domicile), tandis que les CSP+ plébiscitent plus de culture et de sport, et les jeunes couples, tout ce qui tourne autour de l'éducation et de la garde des enfants. Trois priorités se dégagent nettement (autour de 60 % d'approbation) : la sécurité, les déplacements et les actions vers les plus fragiles. L'environnement, lui, est le seul thème qui fédère toutes les classes d'âge à égale proportion.

## Tarifs « rééquilibrés »

L' élu ne s'en cache pas, l'enjeu de cette consultation était avant tout pédagogique, et le résultat le confirme selon lui. « J'aurai eu tort de m'en priver, car oui, j'avais des orientations et des idées sur les économies à faire, mais quand on fait le choix de ne pas chercher la polémique et d'avancer vers un nouveau modèle, il faut pouvoir tout mettre à plat, et partager. » Celui qui se revendique comme un « maire manager » plutôt qu'un « maire bâtisseur » a désormais les cartes en main. Son conseil municipal a débattu



**L'enjeu de cette consultation était avant tout pédagogique.**

et adopté en décembre 2015 le Livre blanc issu de cette consultation populaire.

C'est sur cette base que le budget sera construit en mars. Avec des choix qui

ne suivront pas forcément toutes les tendances du questionnaire. Frédéric Soulier le rappelle : « J'avais prévu qu'il pourrait y avoir des points de divergence. » L'augmentation des tarifs pour l'accès aux services en sera certainement une. Une courte majorité d'habitants (55 %) ne voulaient pas que les tarifs des services soient revus. C'est pourtant l'un des choix retenus par le Livre blanc, car ces hausses sont « l'un des leviers complémentaires à la baisse du train de vie de la commune ».

## Orientations et priorités

Les tarifs des transports, du conservatoire, du centre municipal d'arts plastiques, du centre aquatique, de l'école des sports seront plus précisément « réévalués », avec « une séparation entre les tarifs acquittés par les Brivistes et les non Brivistes ». Dans la logique de ce raisonnement, la ville entend aussi conditionner la scolarisation d'enfants n'habitant pas Brive à la participation de leur commune aux frais.

Autres coupes possibles : les subventions des associations. Des économies sont aussi prévues dans le domaine culturel : modification de la périodicité de certains événements ou révision de certains investissements. Loin de vouloir se désengager de ces secteurs, Frédéric Soulier soutient qu'« il s'agit de mieux aborder nos dépenses et d'être plus rigoureux sur certains déficits d'exploitation ». Ce qui va aussi entraîner un regroupement d'écoles, la fermeture d'une piscine, le passage en DSP de la gestion du golf...

Le Livre blanc, c'est aussi l'énoncé « d'orientations et de priorités », ce qui peut donc induire des dépenses en plus. Comme sur la vidéo-protection. Ou la création d'une déchetterie-recyclerie-resourcerie, qui doit produire des recettes supplémentaires.

L'exercice a donné aux citoyens qui ont pris le temps de s'y pencher les moyens de mieux comprendre ce que fait leur ville, les coûts induits et ce qu'impliquent les choix des élus.

**Emmanuelle STROESSER**

NDLR : un débat sur « La baisse des dotations de l'État : l'heure des arbitrages » aura lieu le 2 juin prochain lors du 99<sup>e</sup> Congrès de l'AMF, à Paris, porte de Versailles.

## Des agents également impliqués

Seuls un tiers des agents ont répondu à cette consultation. Le chiffre est faible mais s'explique selon le maire, Frédéric Soulier, par la nouveauté de l'exercice.

En revanche, à la différence des réponses des habitants,

les propositions des agents n'ont pas été publiées. Il s'agit ensuite d'un débat interne, qui alimente les projets de services, explique le maire, persuadé que l'initiative participe à sortir de « la compétition entre services ».